HOUSE OF COMMONS
CANADA

BALANCE, TRANSPARENCY AND ENGAGEMENT

AFTER THE QUEBEC SUMMIT

Report of the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade

Bill Graham, M.P.
Chair

June 2001

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

If this document contains excerpts or the full text of briefs presented to the Committee, permission to reproduce these briefs in whole or in part, must be obtained from their authors.

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire: http://www.parl.gc.ca

Available from Public Works and Government Services Canada — Publishing, Ottawa, Canada K1A 0S9

102-00417/

BALANCE, TRANSPARENCY AND ENGAGEMENT

AFTER THE QUEBEC SUMMIT

Report of the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade

Bill Graham, M.P.
Chair

June 2001

STANDING COMMITTEE ON FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE

CHAIR

Bill Graham

VICE-CHAIRS

Colleen Beaumier
Monte Solberg

MEMBERS

Jean Augustine
Hon. George Baker
Bill Casey
Rick Casson
John Harvard
Stan Keyes
Francine Lalonde
Hon. Diane Marleau
Keith Martin
Deepak Obhrai
Pat O'Brien
Pierre Paquette
Denis Paradis
Bernard Patry
Svend Robinson

CLERK OF THE COMMITTEE

Marie Danielle Vachon

FROM THE RESEARCH BRANCH OF THE LIBRARY OF PARLIAMENT

James Lee
John Wright

THE STANDING COMMITTEE ON FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE

has the honour to present its

FOURTH REPORT

In accordance with its mandate under Standing Order 108(1)(*a*), your Committee has undertaken a study of the Balance, Transparency and Engagement after the Quebec Summit.

CHAIR'S FOREWORD

This report has as its genesis a decision by the Committee to conduct hearings into both the process around the Quebec Summit and the substantive issues that were considered by the leaders of the Americas assembled there. During the course of the hearings the Committee decided that it would be preferable to await the conclusion of the Summit before concluding this report so that we could address its outcomes as well as the concerns we heard from the many witnesses who appeared before us. We would like to thank all these witnesses for their constructive and useful observations before the committee. We believe that criticisms of the process will make a positive contribution to future summits.

The committee is already familiar with many of the issues that were discussed by the leaders of the hemisphere at the Summit through other studies we have done in the recent past.

These hearings did give us a valuable opportunity, however, to hear a wide range of opinions about both the process of the Summit, and the results which Canadians expected from it.

The report contains the Committee's conclusions, but as Chair, I would like to observe that, in my view, the process of the Quebec Summit and its conclusions were remarkable in several ways.

In terms of the process, these hearings were only a part of an extensive series of consultations undertaken by the Canadian government to make this Summit the most open and transparent in the history of these events. Prior to the Summit consultations were held with indigenous leaders, youth, and a wide variety of NGOs. At the Summit itself, the Parallel Summit and the NGO summit meetings with ministers and the heads of multilateral organizations provided significant opportunities for the exchange of a wide variety of opinions.

Concerns about the Summit were raised by many, including those in Quebec City to protest the holdings of the Summit itself. These voices clearly had an influence on the leaders as they adopted undertakings in the Declaration and Plan of Action on such important issues, among others, as democracy, good governance, labour and environmental standards, the protection and advancement of human rights, education, health and the preservation of cultural diversity.

Obviously both the process and the results can stand improvement. It is our hope that this report will make a contribution to that. It is also our hope that the next government responsible for the Summit, Argentina, will follow the lead established by the Canadian government and extend the consultative process so that the people of the

Americas will come to consider these Summits as theirs and not just the concern of the leaders who represent them there.

On behalf of all committee members, I wish to thank our research officers, James Lee, Peter Berg and John Wright for their assistance with this report. Our Committee clerk, Marie Danielle Vachon and Committee staff members, Adèle Levergneux and Diane Lefebvre, are to be thanked for their usual efficiency. Finally, I would like to thank the Members of the Committee who worked diligently on this report.

TABLE OF CONTENTS

BALANCE, TRANSPARENCY AND ENGAGEMENT AFTER THE QUEBEC SUMMIT 1

Balancing Priorities 1

Linking Issues 3

Taking Action 4

Increasing Transparency and Engagement 5

A Parliamentary Role 6

RECOMMENDATIONS 9

APPENDIX A: LIST OF WITNESSES 11

REQUEST FOR GOVERNMENT RESPONSE 15

DISSENTING OPINION: CANADIAN ALLIANCE 17

DISSENTING OPINION: BLOC QUÉBÉCOIS 19

MINUTES OF PROCEEDINGS 23

BALANCE, TRANSPARENCY AND ENGAGEMENT AFTER THE QUEBEC SUMMIT

The Third Summit of the Americas, held in Quebec City in April 2001, resulted in a number of democratic, economic and societal achievements for citizens of the hemisphere. The strong political message sent by the inclusion of a Democracy Clause in the *Declaration of Quebec City* adopted by the Heads of State was perhaps the single most notable item, but the detailed *Plan of Action* also contains numerous specific initiatives designed over the coming years to "strengthen democracy, create prosperity and realize human potential."

At the same time, the Summit also clearly highlighted a number of key issues, including the need to strike a balance between trade and other priorities and to increase transparency and the engagement of civil society which must be addressed by the Government of Canada, both in the ongoing process of integration in the Americas and in Canadian foreign policy more generally. It also underlined the need to balance legitimate security concerns with the right of peaceful protest.

Balancing Priorities

Everyone accepts the goal of increasing integration in the Americas as a means of strengthening democracy, creating prosperity and realizing human potential. In the months before the Summit, however, many opinion leaders had expressed concern that, in this and similar processes, the promotion of trade as a means to generate prosperity must be carefully balanced with priorities such as the protection of the environment, labour standards and human rights. Thousands of Canadians made clear in Quebec that they agree with these concerns. During public hearings before the Committee, both in 1999 during its study of the proposed Free Trade Area of the Americas (FTAA) and in the weeks before the Summit, a wide range of groups explained their perspectives on these issues and made recommendations for addressing them.

In general, these recommendations involved specific provisions they believed must eventually be included in any final FTAA text to ensure appropriate balance. On human rights, for example, the Honourable Warren Allmand of the organization Rights and Democracy argued that,

> Rights and Democracy is not opposed to trade or free trade agreements, but we emphasize most emphatically that such trade agreements must recognize the primacy of human rights, and must be fully consistent with human rights treaties that

> we have already ratified. Trade law should never trump human rights law. To the contrary, trade should serve the advancement of human rights.[1]

Similarly, on the environment, the Committee was told by the Honourable Pierre Marc Johnson that,

> In essence, the environmental issues associated with the FTAA can be put...in the following terms. What significance will environmental issues be given in negotiations, in texts, in cooperation systems, and in the forums and institutions available for civil society to have some input into the FTAA as it is implemented?[2]

On the other hand, certain groups such as Transparency International Canada, came with specific requests, in this instance that the Summit emphasise the importance of the issue of corruption, and the need to ratify, implement and enforce the Organization of American States (OAS) *Inter-American Convention Against Corruption.* As Mr. P.K. Pal of Transparency International Canada pointed out,

> You can have the most wonderful environmental protection laws or labour protection laws and conventions, but if they're not enforced and if they're bypassed by bribe, by corruption, you have not achieved anything. In fact, you've probably done worse than before by giving the impression to people that you're doing something when actually you know full well that nothing will be done.[3]

In this case, the importance of the *OAS Convention* was noted in the Summit's *Plan of Action.*

Because the FTAA negotiations will not be completed for some four years, however, in the context of the Summit these groups who appeared before the Committee essentially asked for three things:

- public recognition by Heads of State at the Summit of the importance of these issues;
- provision of mechanisms to advance these concerns as a part of the hemispheric integration agenda; and
- sustained political and other attention to these issues over the next several years of negotiation to ensure that they are followed up.

---

1 *Evidence*, 20 March 2001, p. 5.

2 *Evidence*, 22 March 2001, p. 1-2.

3 *Evidence*, 22 March 2001, p. 12.

Two of these demands were answered in Quebec. Recognition of the importance of these and related issues came with the adoption of a political *Declaration of Quebec City* by leaders, and mechanisms to ensure they are addressed came in a detailed 44-page *Plan of Action*. The third demand remains addressed to governments and parliamentarians, and can only be answered through sustained attention over the coming years. Building on the Committee's 1999 report on the FTAA, this report represents an interim statement on these issues.

Linking Issues

The *Declaration of Quebec City* adopted by the leaders at the Summit satisfied the need to publicly recognize the importance of the many issues raised during the Committee's hearings. The Declaration placed particular emphasis on democracy as a *sine qua non* of hemispheric cooperation. As paragraph 5 stated:

> We acknowledge that the values and practices of democracy are fundamental to the advancement of all our objectives. The maintenance and strengthening of the rule of law and strict respect for the democratic system are, at the same time, a goal and a shared commitment and are an essential condition of our presence at this and future Summits. Consequently, any unconstitutional alteration or interruption of the democratic order in a state of the Hemisphere constitutes an insurmountable obstacle to the participation of that state's government in the Summit of the Americas process. Having due regard for existing hemispheric, regional and sub-regional mechanisms, we agree to conduct consultations in the event of a disruption of the democratic system of a country that participates in the Summit process. [4]

At the same time, recognition was made in the Declaration of the need to protect the environment and pursue sustainable development, protect human rights and fundamental freedoms, promote core labour standards and ensure the pursuit of prosperity through trade and its equitable distribution.

Although the Declaration recognized the importance of these issues and the need to balance them with the pursuit of trade as a means to generate prosperity, an important question remains unanswered: how can we best move from political commitment to practical enforcement? In the case of the Democracy Clause, leaders have agreed that they will consult to find a suitable response in the case of a disruption of the democratic system in a nation of the hemisphere. On the broader question of how to balance commitments to items such as the environment and human rights with the pursuit of trade, it remains to be seen whether the states of the hemisphere will agree to include such commitments in the FTAA agreement itself. Even if they do so, it remains unclear how a violation of these commitments could best be answered in practice.

---

4 *Declaration of Quebec City*, paragraph 5.

Recommendation 1:

Given the importance of the question of the enforceability of obligations in the fields of human rights, labour standards, the environment and the protection of cultural diversity, and the lack of agreement as to whether they may best be enforced through inclusion in trade agreements or by other means, the Committee recommends that the Government of Canada study the question of how these obligations may best be enforced, and table its findings with the Committee by April 2002.

Taking Action

The recognition in the Declaration of the importance of addressing these issues was an important development, yet insufficient in itself. Particular attention was also paid to strengthening mechanisms to ensure these initiatives are carried out, because, as Prime Minister Chretien's Personal Representative for the Summit of the Americas, Mr. Marc Lortie, told the Committee following the Summit, the test of its success will be in the extent to which the *Plan of Action* is implemented.[5] Although governments will have the primary responsibility for following up the *Plan of Action*, the Organization of American States and other multilateral institutions will play a role as well.

In terms of human rights, the *Plan of Action* contains specific initiatives designed to strengthen the inter-American human rights system. Although Canada can play an important role in this process, it must also ensure that its actions match its ideals. As the honourable Warren Allmand noted before the Committee, the Government of Canada has long argued that seven objections prevented it from ratifying the American Convention on Human Rights. According to the honourable Warren Allmand, recent developments have now reduced the number of serious objections to two, and it seems likely that Canada could address even these through the mechanisms of a Memorandum of Understanding and one reservation. He added, "...by the way, those are not to undermine the treaty. Most human rights groups oppose reservations. But in this case we support them, because they go in the direction of favouring the general human rights set out in the treaty."[6]

Recommendation 2:

Given the importance to the Inter-American human rights system of the *American Convention on Human Rights*, the Committee recommends that the Government of Canada investigate mechanisms, such as a Memorandum of Understanding or a reservation, to allow it to ratify the *Convention* in the near future.

---

5 *Evidence*, 1 May 2001.

6 *Evidence*, 20 March 2001, p. 10.

Increasing Transparency and Engagement

Beyond substantive questions related to the links between trade and other areas in the hemispheric cooperation agenda, the Summit process raised key questions concerning communication, transparency and the engagement of civil society. In terms of communication, the media's almost total focus on the FTAA, the unavailability of the draft text and possible protests in the weeks leading up to Quebec indicate that, despite its efforts, the Government of Canada was unable to place in the public's mind the role of the Summit within the broader context of hemispheric integration. Many may have felt that the FTAA was genuinely the most important element of the Summit, but many too were clearly unaware of the broader context. Canada's relatively recent engagement in the hemisphere may partly explain this, but, in any event, the government and the Department of Foreign Affairs must increase its emphasis on providing, and, more importantly, promoting, Web-based and other communication.

Many of the groups that came before the Committee demanded the release of the draft FTAA text. The decision of the other participants in the Summit to finally accept Canada's recommendation and release the text was a welcome one, and the Committee believes that this precedent must be followed whenever possible. The unavailability of the text before the Summit, the requirement for agreement among the 34 states to release it and, indeed, the length of time needed by the Secretariat to translate into all necessary languages before it could be released, became a symbol for many of a lack of transparency in the process.

This was unfortunate in that it diverted attention and energy from debate over substantive issues on the Summit agenda. It also overshadowed real Canadian-led progress in increasing transparency and engagement surrounding the Summit. Examples included the Government of Canada's decision for the first time to publish the written submissions it submitted to the FTAA negotiating groups. (While many called for the release of positions the Government had not yet submitted, this is the beginning of a long FTAA negotiating process, and there will be opportunity for debate on these and all other positions in the future). Other examples of increased transparency and engagement include meeting with civil society representatives on many occasions and institutionalizing civil society input into the Summit process through the OAS; contributing to the funding of the alternative Peoples Summit; and, organizing a unique and highly successful exchange between government representatives and civil society at the Summit itself.

Finally, although the Committee supports the release of such texts in future, it remains to be seen to what extent draft texts will enhance substantive debate. As former senior Canadian trade negotiator Professor Michael Hart argued before the Committee,

> There's a more fundamental point about the unhelpfulness of this kind of text; that is, that they have not yet reached the stage of negotiations. So what you're seeing here is not a negotiating text that's being talked about, but a text that is helping some officials begin to organize their thoughts. That kind of text I think would be a

very unhelpful text if it were put out for public viewing because it would create all kinds of confusion.[7]

In any event, increased transparency is an important goal in its own right, and any resulting confusion simply demands a higher standard of communication and debate between governments and civil society.

Recommendation 3:

The Committee recommends that the Government of Canada continue to increase transparency and cooperation with civil society, by:

- **releasing its written submissions to trade negotiations whenever possible and arguing for its partners to do likewise;**
- **arguing for the release whenever possible of draft negotiating texts;**
- **continuing to support such expressions of civil society action as the Peoples Summit; and**
- **encouraging future hosts of the Summits of the Americas to follow the practices of transparency and engagement pioneered by Canada in Quebec, including the Non-Governmental Organization (NGO) Summit consultation.**

A Parliamentary Role

The Committee's October 1999 report *The Free Trade Area of the Americas: Towards a Hemispheric Agreement in the Canadian Interest* had already provided parliamentary input to the development of the Canadian government's position on the FTAA. In the weeks preceding the Summit, further Committee hearings played a role in: increasing the information from various perspectives available to Canadians regarding the Summit; placing the Summit within the broader context of hemispheric cooperation; and highlighting areas of concern that the Government of Canada and its partners must address as they continue this process. The Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade facilitated transparency and clarification by providing a forum where government ministers and officials, Parliamentarians from all parties and civil society engaged in substantive debate in public and on the record.

In addition, a key element in the success of the roundtable between civil society and governments at the Summit was that in many respects it paralleled both the substance and the process followed by the Committee's meetings on these issues. The debate over the best way to increase the input of citizens into this and similar processes will continue. Given that they are elected by and accountable to society, members of the

---

7 *Evidence*, 27 March 2001, p. 9.

Committee strongly believe that Parliamentarians can play a key role in bridging the gap between citizens and governments, both through the vehicle of Standing Committees such as this one and, increasingly, through inter-parliamentary vehicles such as the new Inter-Parliamentary Forum of the Americas (FIPA), founded in Ottawa in March 2001 as a result of a Resolution of the Organization of American States.

Overall, the Quebec Summit has resulted in specific achievements in the process of hemispheric integration, although many important issues remain to be pursued and debated in future. To this end, the Committee will hold regular meetings with government ministers and a range of other individuals and groups on the progress of FTAA negotiations and related issues over the years leading up to the fourth Summit of the Americas and the target date for the completion of a Free Trade Area of the Americas. This approach will serve to make information available to Canadians on this and similar issues and encourage increased dialogue and engagement between the government, Parliamentarians and civil society.

Recommendation 4:

The Committee recommends that, in order to ensure that Canadians are able to follow the continuing debate over the integration of the Americas, the Minister of Foreign Affairs and the Minister of International Trade appear before the Committee on at least an annual basis to discuss issues related to progress on the hemispheric cooperation agenda, including the FTAA.

Recommendation 5:

The Committee recommends that the Government of Canada actively support the role of the Inter-Parliamentary Forum of the Americas (FIPA), as referred to in the *Plan of Action*, and take all necessary steps to ensure that parliamentary consultation and engagement on these issues is deepened.

RECOMMENDATIONS

Recommendation 1:

Given the importance of the question of the enforceability of obligations in the fields of human rights, labour standards, the environment and the protection of cultural diversity, and the lack of agreement as to whether they may best be enforced through inclusion in trade agreements or by other means, the Committee recommends that the Government of Canada study the question of how these obligations may best be enforced, and table its findings with the Committee by April 2002.

Recommendation 2:

Given the importance to the Inter-American human rights system of the *American Convention on Human Rights*, the Committee recommends that the Government of Canada investigate mechanisms, such as a Memorandum of Understanding or a reservation, to allow it to ratify the *Convention* in the near future.

Recommendation 3:

The Committee recommends that the Government of Canada continue to increase transparency and cooperation with civil society, by:

- **releasing its written submissions to trade negotiations whenever possible and arguing for its partners to do likewise;**
- **arguing for the release whenever possible of draft negotiating texts;**
- **continuing to support such expressions of civil society action as the Peoples Summit; and**
- **encouraging future hosts of the Summits of the Americas to follow the practices of transparency and engagement pioneered by Canada in Quebec, including the Non-Governmental Organization (NGO) Summit consultation.**

Recommendation 4:

The Committee recommends that, in order to ensure that Canadians are able to follow the continuing debate over the integration of the Americas, the Minister of Foreign Affairs and the Minister of International Trade appear before the Committee on at least an annual basis to discuss

issues related to progress on the hemispheric cooperation agenda, including the FTAA.

Recommendation 5:

The Committee recommends that the Government of Canada actively support the role of the Inter-Parliamentary Forum of the Americas (FIPA), as referred to in the *Plan of Action*, and take all necessary steps to ensure that parliamentary consultation and engagement on these issues is deepened.

APPENDIX A
LIST OF WITNESSES

Associations and Individuals	Date	Meeting
Canadian Alliance of Manufacturers and Exporters	2001/03/22	5
Jason Myers, Chief Economist		
Council of Canadians		
Peter Julian, Executive Director		
"Symposium hémisphérique sur le commerce et l'environnement"		
Pierre Marc Johnson, Director		
Transparency International Canada		
P.K. Pal, Director		
Canadian Association of Petroleum Producers	2001/03/27	6
David MacInnis, Vice-President		
Carleton University		
Michael Hart, Norman Paterson School of International Affairs		
FOCAL		
Donald MacKay, Special Advisor		
Nobina Robinson, Executive Director		
"Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC)"		
Dorval Brunelle, Professor, Sociology, "Université du Québec à Montréal" and Member of the "Groupe de recherche sur l'intégration continentale de l'UQAM"		
Canadian Agri-Food Trade Alliance	2001/03/27	7
Liam McCreery, President		

Associations and Individuals	Date	Meeting
Canadian Chamber of Commerce (The)	2001/03/27	7
Robert Keyes, Senior Vice-President, International		
Canadian Federation of Students		
Jen Anthony, National Deputy Chairperson		
Common Frontiers		
John Dillon, Research Coordinator, Ecumenical Coalition for Economic Justice		
John Foster, Principal Researcher, Civil Society at the North-South Institute		
Malting Industry Association of Canada		
Phil de Kemp, President		
Sierra Club of Canada		
Elizabeth May, Executive Director		
Canadian Labour Congress	2001/03/29	8
Pierre Laliberté, Senior Economist		
Hassan Yussuff, Executive Vice-President		
C.D. Howe Institute		
Alan Alexandroff, Fellow in Residence		
COPA		
Oswaldo Molestina Zavala, Vice-President of COPA and Member of the Parliament from Equador		
Department at the Latin American Faculty of Social Sciences (FLACSO) Argentina		
Diana Tussie, Director Research Program on International Economic Institutions and the Latin American Trade Network in Buenos Aires and Senior Research Fellow in the International Relations Department		

Associations and Individuals	Date	Meeting
North-South Institute	2001/03/29	8
Ann Weston, Vice-President		
University of Toronto		8
John Kirton		
Canadian Centre for Policy Alternatives	2001/04/03	9
Bruce Campbell, Executive Director		
Canadian Council for International Cooperation		
Gerry Barr, President and CEO		
"Coalition pour la diversité culturelle"		
Robert Pilon, Executive Vice-President		
Department of Foreign Affairs and International Trade	2001/04/03	10
Sylvie Bédard, Summit: Liaison Civil Society, Parliament, Parallel Events, Inter-American Division		
Michael Brock, Director, Interamerican Affairs		
Marc Lortie, Senior Coordinator, Federal Provincial Relations, Personal Representative of the Prime Minister for the Summit of the Americas		
Canada's Research-Based Pharmaceutical Companies	2001/04/05	11
Murray Elston, President		
Canadian Environmental Law Association		
Ken Traynor, Director		
Eli Lilly Pharmaceutical Company		
Terry McCool, Vice-president		
International Institute for Sustainable Development		
Aaron Cosbey, Associate & Senior Advisor		

Associations and Individuals	Date	Meeting
Quebec National Assembly	2001/04/05	11
Roger Bertrand, Member for Portneuf and President "Commission des institutions"		
Department of Foreign Affairs and International Trade	2001/05/01	14
Claude Carrière, Director General, Trade Policy Bureau I, Chief Negotiator, Free Trade Area of the Americas (FTAA)		
Marc Lortie, Senior Coordinator, Federal Provincial Relations, Personal Representative of the Prime Minister for the Summit of the Americas		

REQUEST FOR GOVERNMENT RESPONSE

Pursuant to Standing Order 109, the Committee requests that the Government table a comprehensive response to this report.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings (*Meeting Nos. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 14, 26)* is tabled.

Respectfully submitted,

Bill Graham, M.P.
Chair

DISSENTING OPINION OF THE OFFICIAL OPPOSITION ON THE QUEBEC SUMMIT AND FTAA

The Canadian Alliance and its predecessor the Reform Party, has for a number of years supported the idea of bringing major treaties and major free trade agreements such as the FTAA to the House of Commons for ratification.

Parliamentarians are elected by the people to be their watchdogs on major policy decisions. Failing to debate and examine the serious issues and their repercussions in parliament undermines the role of the M.P. as the public's watchdog. Elected officials cannot properly represent their constituents if the big issues that profoundly affect their lives, such as free trade agreements and other international treaties like the international criminal court and others, are not discussed in the House of Commons

It is essential that all the relevant information be exposed and discussed in the open forum of Parliament. The public would be short-changed if they are denied the benefit of hearing the full debate. The House of Commons is supposed to be the home of democracy in Canada and the home of free speech, but so far there has been a reluctance to bring the big issues such as treaties before it. This is unfortunate. In fact it is an affront to free speech and democracy. It betrays an attitude that the government knows best and there is no role or input for parliamentarians. It also suggests that too many times that the government goes out of its way to purposely ignore the public.

Contrary to the benefit of Canadians, the government has ignored Parliament when it comes to discussing treaties and international agreements. The result is that people do not get the information they need, members of parliament are not allowed to do their jobs and, ultimately, the government enters into agreements that very often do not reflect the values and wishes of Canadians.

Having a few people in the priorities and planning committee of cabinet on the government side decide huge issues such as trade agreements does not contribute to democracy. In fact it runs counter to democracy if issues that profoundly affect people's lives are not discussed in the forum where their elected representatives are supposed to discuss these things

It is impossible to argue that the House of Commons should not be engaged in these kinds of serious debates. The House needs to be the place where treaties are discussed first and foremost. It would probably to some degree end the practice of circumventing democracy that we see today, where unelected, unaccountable NGOs run to the government to have their voices heard. The lack of genuine debate also likely contributes to the level of frustration regularly manifested by protestors every time a major summit meeting is held.

DISSENTING OPINION OF THE BLOC QUÉBÉCOIS

MUCH REMAINS TO BE DONE, FROM THE POINT OF VIEW OF TRANSPARENCY AS WELL AS OF BALANCE AND COMMITMENT

The Bloc Québécois members on the Standing Committee are pleased that it took action on our request to hold public hearings before the Quebec City Summit. This exercise made it possible to better identify the hopes and concerns of the public at large, business people and the civil society.

The integration of the Americas is turning out to be much more than a purely commercial endeavour and is a challenge to us as citizens of the Americas. We have appreciated the opportunity to listen to witnesses from the Southern hemisphere, who were able to express their worries and expectations facing the integration of the Americas.

Public consultations must guide the political actors, not serve as a screen to cover up the absence of real, constructive dialogue. Consultations that fall on deaf ears serve only to increase the cynicism and mistrust. To this end, the Committee must take note of what the evidence put before it and faithfully reflect this in its report. Unfortunately, it is our opinion that the report fails to do this; hence our dissenting opinion.

Transparency and public participation are utterly indispensable to the democratic process

Apart from two expert witnesses, everyone who appeared before the Committee deplored the fact that they did not have access to the texts that served as the basis for negotiation among the heads of state meeting in Quebec City. Contrary to what is said in the report, those who insist on them are not obscuring the fundamental issues; they are the essence of the debate integration of the Americas. Six weeks after the beginning of the Summet, the texts are still not available and we strongly deplore it.

Let us not forget that two summits were taking place simultaneously in Quebec City: the Summit of heads of state and government and the People's Summit, which brought together thousands of representatives of the civil society in the three Americas, Aboriginal peoples and parliamentarians. These spokespeople brought with them varied points of view and a wealth of expertise that the heads of state would have done well to listen to.

Those who participated in the People's Summit could have made a more significant contribution to the process of the Summit of the Americas if they had known exactly what was being negotiated at the other Summit behind the closed doors of the Congress Centre.

The disproportion between the access afforded to the representatives of the American Business Forum and that given to the representatives of the People's Summit, along with the sponsorship system established by the federal government at the Quebec City Summit, only served to fuel the negative perceptions.

Last April, the House of commons unanimously adopted a motion aiming at promoting the transparency of the negotiating process by integrating Parliament's participation and civil society. The motion reads as follows:

> "That the government put in place an open and ongoing process to keep Parliament informed of negotiations to establish a Free Trade Area of the Americas so as to allow parliamentarians to debate it and civil society to be consulted before Parliament approves it."

We must move from corporate America to an America of the people

The Bloc Québécois believes in free trade. Quebec and even Canada are relatively small markets, and our businesses need access to the rest of world. This is especially true of leading-edge fields in which businesses could never write down high research costs based solely on the domestic market.

Nonetheless, free trade is not the answer to every problem; quite the contrary. Inequalities among countries have increased in recent years, and relative inequalities between the rich and the poor within countries have increased. The absence of legislation protecting the environment, and citizens and workers' rights, could lead to the corporations' relocating there to save money.

If everyone is to benefit from free trade, progress must be assured — and equal importance given — to the business, environmental, human, democratic and development aspects simultaneously. These aspects are not meant to be played off against each other. They are the five pillars on which the integration and development of the Americas should rest. If one is favoured over the others, the structure will be undermined. The Bloc Québécois, which strongly supports the idea of creating a support fund for the structural development of the Southern hemisphere, regrets that the government has not adopted this project and that the Committee has not even addressed it. This balance, of which the Committee report speaks, is impossible to reach without support for development.

The Bloc Québécois is of the opinion that any free trade agreement for the Americas must include respect for fundamental human and labour rights and protection of the environment, if all countries are to be able to take advantage of the economic benefits of the FTAA.

When investors' rights are exercised to the detriment of citizens' rights

We have seven years of experience with the implementation of NAFTA, experience that we must learn from in order to avoid spreading its weaknesses to the rest of the Americas. Although the agreement has, on the whole, been beneficial, it does have shortcomings.

Chapter 11 of the agreement — which entitles businesses to take direct action against foreign governments if they believe that a legislative provision prevents them from doing business, and thus corresponds to expropriation — is problematic. The only witness before the Committee who claimed that NAFTA's Chapter 11 did not pose a problem was a lawyer representing a company taking action against the federal government under this chapter.

We must bear in mind that NAFTA was presented, during its adoption process, as the "greenest" free trade agreement ever to have been negotiated, particularly with respect to its environmental reserves and its parallel agreement on environmental co-operation. But witnesses, including a former Premier of Quebec, demonstrated to the Committee that the inclusion of Chapter 11, all by itself, has succeeded in obliterating these advances. Almost everyone agreed on that. However, the government did not take note and the report is silent on this point.

What will the real impact be of the "democracy clause" adopted in Quebec City, if the integration of the Americas is not itself democratic? If foreign businesses are able to overturn legislation, if the mechanism for resolving disputes remains secret, if not all interested parties are allowed to argue their case, we risk finding ourselves with democratic governments that have lost their ability to defend their people.

The Bloc Québécois therefore urges the government to take the same stand on investments.

Parliamentarians should not be mere observers

Currently Canadian parliamentarians are, in fact, passive observers of the FTAA negotiation process — when they are not, which is worse, expected to act as approving straight men.

The integration of the Americas will have a direct impact on the people we represent. It is vital for us to be players in this project if we are to defend their interests. Parliament's only decision-making authority will consist in adopting the FTAA implementation act, which involves amending Canadian legislation to bring it into line with an agreement that will have been signed and ratified by the government without citizen involvement.

MNA Roger Bertrand, who appeared before the Committee on behalf of the Quebec National Assembly, stated the findings of the report of Quebec's Committee on Institutions, which made the same point. Oswaldo Molestina, an Ecuadorian parliamentarian and Vice-Chair of the Parliamentary Conference of the Americas (COPA), expressed a similar view in the name of the parliamentarians of the Americas.

Unfortunately, the Committee report makes no mention of this. The Bloc Québécois believes that the federal government should rethink its practices and follow the example of the Quebec National Assembly, which will give its opinion on the draft FTAA before the Quebec government commits itself to the agreement. Twice, the Bloc Québécois has moved that the House of Commons debate and vote on any final agreement regarding the FTAA before Parliament approves it. Each time, the government majority rejected the motion, even though it had the support of all the opposition parties.

In Quebec's absence, who will defend the "Quebec model"?

The government did not clearly specify the position it will defend with regard to services. As far as it would go was indicating that it intended public services controlled by the government to be excluded from free trade. In Quebec, however, some public services are not delivered directly by the government; they are delivered through not-for-profit organizations subsidized by the government. This socio-economic sector is expanding steadily and is part of what is called the "Quebec model."

Because the provinces have been excluded from the negotiations, they are unable to defend the interests of the people. The Bloc Québécois maintains that the elected officials of the government of Quebec must have access to the international forums discussing areas of jurisdiction exclusive to Quebec.

The need for sovereignty

At a time when sovereign states are taking their place around the world table to negotiate new rules, Quebec must start now to assert itself. It must assert the values that shape its uniqueness, assert its identity as the only francophone state in the Americas.

By becoming a sovereign state, Quebec will be in a position, as the sixth strongest economic power in the Americas, to stand up for itself at the international negotiating table, argue its case in alliance with other countries without going through the filter of the federal government, and make decisions that reflect its own interests. In the context of globalization, sovereignty is the only solution that will allow Quebec to develop to its fullest potential.

MINUTES OF PROCEEDINGS

Thursday, May 31, 2001
(*Meeting No. 26*)

The Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade met *in camera* at 9:12 a.m. this day, in Room 307, West Block, the Chair, Bill Graham, presiding.

Members of the Committee present: Jean Augustine, Bill Casey, Rick Casson, Bill Graham, John Harvard, Stan Keyes, Francine Lalonde, Diane Marleau, Pat O'Brien, Pierre Paquette, Bernard Patry.

Acting Members present: Mac Harb for Denis Paradis; John Finlay for Colleen Beaumier; Yves Rocheleau for Pierre Paquette; Gurmant Grewal for Monte Solberg; Judy Sgro for Jean Augustine; Raymond Bonin for John Harvard; Walt Lastewka for Bernard Patry.

In attendance: *From the Library of Parliament*: James Lee; John M. Wright; Peter Berg, Blayne Haggart.

Consideration of Committee reports.

The Committee began consideration of a draft report on the issue of the Quebec Summit and the Free Trade Agreement of the Americas.

It was agreed — That the draft report be adopted on division as the Committee's Fourth Report to the House and that the Chair be instructed to present it to the House.

It was agreed — That the Chair be authorized to make such typographical and editorial changes as may be necessary without changing the substance of the report.

It was agreed — That, pursuant to Standing Order 109, the Committee requests that the Government table a comprehensive response within 150 days to this report.

The Committee began consideration of a draft report on the issue of Canada's economic relations with Europe.

It was agreed — That the draft report, as amended, be adopted as the Committee's Fifth Report to the House and that the Chair be instructed to present it to the House.

It was agreed — That the Chair be authorized to make such typographical and editorial changes as may be necessary without changing the substance of the report.

It was agreed — That, pursuant to Standing Order 109, the Committee requests that the Government table a comprehensive response within 150 days to this report.

The Committee began consideration of a draft report on Canada's foreign policy interests in the South Caucasus and Central Asia.

At 11:40 a.m., the sitting was suspended.

At 12:05 p.m., the sitting resumed.

The Committee resumed consideration of a draft report on Canada's foreign policy interests in the South Caucasus and Central Asia.

It was agreed — That pursuant to Standing Order 108(1)(*a*), the evidence taken by the Committee on Canada's foreign policy interest in the South Caucasus and Central Asia during the last Session of the previous Parliament, be deemed adduced by the Committee in the current session.

It was agreed — That the draft report, as amended, be adopted as the Committee's Sixth Report to the House and that the Chair be instructed to present it to the House.

It was agreed — That the Chair be authorized to make such typographical and editorial changes as may be necessary without changing the substance of the report.

It was agreed — That, pursuant to Standing Order 109, the Committee requests that the Government table a comprehensive response within 150 days to this report.

At 12:10 p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Marie Danielle Vachon
Clerk of the Committee

CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

ÉQUILIBRE, TRANSPARENCE ET ENGAGEMENT

APRÈS LE SOMMET DE QUÉBEC

Rapport du comité permanent des Affaires étrangères et commerce international

Bill Graham, député
Président

Juin 2001

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

Les transcriptions des réunions publiques du Comité sont disponibles par Internet : http://www.parl.gc.ca

En vente : Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Édition, Ottawa, Canada K1A 0S9

ÉQUILIBRE, TRANSPARENCE ET ENGAGEMENT

APRÈS LE SOMMET DE QUÉBEC

Rapport du comité permanent des Affaires étrangères et commerce international

Bill Graham, député
Président

Juin 2001

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

PRÉSIDENT

Bill Graham

VICE-PRÉSIDENTS

Colleen Beaumier

Monte Solberg

MEMBRES

Jean Augustine

L'hon. George Baker

Bill Casey

Rick Casson

John Harvard

Stan Keyes

Francine Lalonde

L'hon. Diane Marleau

Keith Martin

Deepak Obhrai

Pat O'Brien

Pierre Paquette

Denis Paradis

Bernard Patry

Svend Robinson

GREFFIÈRE DU COMITÉ

Marie Danielle Vachon

DIRECTION DE LA RECHERCHE PARLEMENTAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

James Lee
John Wright

LE COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

a l'honneur de présenter son

QUATRIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(1)*a*) du Règlement, votre Comité s'est engagé dans une étude approfondie de l'équilibre, de la transparence et de l'engagement après le sommet de Québec.

AVANT-PROPOS DE LA PRÉSIDENTE

Ce rapport découle d'une décision du Comité de tenir des audiences sur le processus ayant entouré le Sommet de Québec et sur les questions de fond qui ont été examinées par les chefs d'État des Amériques qui y étaient réunis. Au cours de ses délibérations, le Comité a jugé préférable d'attendre la fin du Sommet avant d'achever son rapport, afin de pouvoir traiter tant des conclusions du Sommet que des préoccupations exprimées par les nombreux témoins qui ont comparu devant lui. Nous aimerions remercier tous ces témoins de nous avoir présenté des observations constructives et utiles. Nous estimons que la remise en cause du processus contribuera de manière positive à l'organisation des futurs sommets.

Bon nombre des questions abordées par les chefs d'État de l'hémisphère nous sont familières grâce à d'autres études que nous avons réalisées dans un passé récent.

Ces audiences nous ont cependant donné une excellente occasion d'entendre une grande variété d'opinions sur le processus du Sommet et sur les résultats qu'en attendaient les Canadiens.

Le rapport expose les conclusions du Comité, mais, en ma qualité de président, j'aimerais souligner que, à mon avis, le processus du Sommet de Québec et ses conclusions ont été remarquables sous plusieurs aspects.

Pour ce qui est du processus, ces audiences ne constituaient qu'une partie d'une série étendue de consultations entreprises par le gouvernement canadien pour faire de ce Sommet l'un des plus ouverts et des plus transparents dans l'histoire de ce type d'événement. Avant la tenue du Sommet, des consultations ont eu lieu avec des chefs autochtones, des jeunes et un grand nombre d'ONG. Pendant le Sommet, les réunions du Sommet parallèle et du Sommet des ONG avec des ministres et des chefs d'organismes multilatéraux ont fourni d'excellentes occasions pour échanger sur une vaste gamme de sujets.

Ces voix ont certainement exercé une influence sur les chefs d'État; par exemple, la Déclaration et le Plan d'action qui ont été adoptés, les préoccupations exprimées à l'égard de la démocratie, d'une saine gestion publique, des normes du travail et des normes environnementales, de la protection et de l'avancement des droits de la personne, de l'éducation, de la santé et de la diversité culturelle, pour n'en nommer que quelques-unes, répondaient aux inquiétudes exprimées par un grand nombre, y compris par bon nombre de ceux qui sont venus à Québec pour protester contre la tenue du Sommet.

De toute évidence, tant le processus que ses résultats sont susceptibles d'amélioration. Nous espérons que ce rapport y contribuera. Nous espérons également

que le gouvernement qui organisera le prochain sommet, celui de l'Argentine, suivra l'exemple donné par le gouvernement canadien et élargira le processus consultatif, afin que les habitants des Amériques en viennent à se reconnaître dans ces sommets au lieu d'y voir uniquement le reflet des préoccupations des chefs d'État qui les représentent.

Au nom de tous les membres du Comité, je désire remercier nos attachés de recherche, James Lee, Peter Berg et John Wright pour l'aide qu'ils nous ont apportée. Il convient également de remercier notre greffière, Marie Danielle Vachon, et le personnel du Comité, Adèle Levergneux et Diane Lefebvre, pour leur efficacité habituelle. Enfin, j'aimerais remercier les membres du Comité qui ont travaillé assidûment à la réalisation de ce rapport.

TABLE DES MATIÈRES

ÉQUILIBRE, TRANSPARENCE ET ENGAGEMENT APRÈS LE SOMMET DE QUÉBEC 1

Équilibrer les priorités 1

Rattacher les problèmes 3

Agir4

Accroître la transparence et l'engagement 5

Une rôle parlementaire 7

RECOMMANDATIONS 9

ANNEXE A : LISTE DES TÉMOINS 11

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT 15

OPINION DISSIDENTE : ALLIANCE CANADIENNE 17

OPINION DISSIDENTE : BLOC QUÉBÉCOIS 19

PROCÈS-VERBAL 25

ÉQUILIBRE, TRANSPARENCE ET ENGAGEMENT APRÈS LE SOMMET DE QUÉBEC

Le troisième Sommet des Amériques, tenu à Québec en avril 2001, a débouché sur un certain nombre de réussites démocratiques, économiques et sociales pour les citoyens de l'hémisphère. L'important message politique que constitue l'intégration d'une clause sur la démocratie dans la *Déclaration de Québec* adoptée par les chefs d'État est sans doute l'élément le plus remarquable, mais le *Plan d'action* détaillé contient également de nombreuses initiatives précises conçues pour « renforcer la démocratie, créer la prospérité et réaliser le potentiel humain ».

Dans le même temps, le Sommet a également mis en lumière plusieurs problèmes majeurs, notamment la nécessité d'établir un équilibre entre le commerce et d'autres priorités, de même que celle d'accroître la transparence et l'engagement de la société civile, des problèmes auxquels le gouvernement du Canada doit s'attaquer, aussi bien dans la suite du processus d'intégration des Amériques que dans sa politique étrangère en général. Le Sommet a également montré la nécessité de contrebalancer les inquiétudes légitimes en matière de sécurité avec le droit de protester pacifiquement.

Équilibrer les priorités

Tous souscrivent à l'objectif d'une intégration croissante des Amériques comme moyen de renforcer la démocratie, de créer la prospérité et de réaliser le potentiel humain. Au cours des mois qui ont précédé le Sommet, toutefois, certains ont demandé que, dans tous les processus de ce genre, la promotion du commerce comme moyen d'engendrer la prospérité soit soigneusement contrebalancée par des valeurs comme la protection de l'environnement, les normes du travail et les droits de la personne. À Québec, des milliers de Canadiens ont indiqué clairement qu'ils partageaient cette opinion. Au cours des audiences publiques du Comité, que ce soit en 1999 au cours de l'étude sur le projet de Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) ou pendant les semaines qui ont précédé le Sommet, toute une série de groupes ont expliqué leurs vues sur ces problèmes et formulé des recommandations pour leur résolution.

D'une manière générale, ces recommandations portaient sur des dispositions précises que nos interlocuteurs souhaiteraient voir intégrées dans le document final de la future ZLEA, afin d'assurer l'équilibre souhaité. En matière de droits de la personne, par exemple, l'honorable Warren Allmand, de l'organisation Droits et Démocratie, a déclaré ce qui suit :

> Droits et Démocratie ne s'oppose pas à la signature d'accords de libre-échange, mais insiste sur le fait que ces accords doivent reconnaître la primauté des droits de la personne et doivent être pleinement conformes aux traités sur les droits de la personne que nous avons ratifiés. Le droit commercial ne devrait jamais primer sur

> le droit en matière de protection des droits de la personne. Au contraire, le commerce doit favoriser la cause des droits de la personne[1].

De même, pour ce qui est de l'environnement, le Comité a entendu l'honorable Pierre Marc Johnson affirmer que :

> Essentiellement, la problématique de l'environnement reliée à la Zone de libre-échange des Amériques se pose dans les termes suivants, je crois. Quelle sera la place qui sera accordée à ces enjeux dans la négociation, dans les textes, dans les systèmes de coopération et au niveau des forums ou des institutions qui seront disponibles pour que la société civile s'assure d'une présence dans le cadre de la Zone de libre-échange des Amériques au fur et à mesure qu'elle se déploiera[2]?

D'un autre côté, certains groupes comme Transparency International Canada, se sont présentés avec des demandes précises, en l'occurrence que le Sommet insiste sur l'importance du problème de la corruption, et sur la nécessité de ratifier, d'appliquer et de faire respecter la *Convention interaméricaine contre la corruption* de l'Organisation des États américans (OEA). Comme l'a souligné M. P.K. Pal, de Transparency International Canada :

> On peut avoir les plus merveilleuses lois et conventions de protection de l'environnement ou de protection des travailleurs au monde, si on ne les applique pas et si le recours à la corruption et aux pots-de-vin permet de les contourner, elles ne servent à rien. En fait, c'est plutôt pire, car on fait croire aux gens qu'on fait quelque chose alors qu'on sait très bien qu'on ne va rien faire[3].

Sur cette question, l'importance de la Convention de l'OEA a été soulignée dans le *Plan d'action* du Sommet.

Comme les négociations concernant la ZLEA ne seront pas terminées avant quatre ans, toutefois, dans le contexte du Sommet, ces groupes qui ont comparu devant le Comité demandaient essentiellement trois choses :

- une reconnaissance publique par les chefs d'État lors du Sommet de l'importance de ces problèmes;
- la création de mécanismes destinés à faire avancer ces dossiers dans le cadre du programme d'intégration hémisphérique;
- une attention soutenue, notamment politique, à l'égard de ces problèmes au cours des négociations des prochaines années, afin qu'il leur soit donné suite.

---

1 *Témoignages*, 20 mars 2001, p. 5.

2 *Témoignages*, 22 mars 2001, p. 1-2.

3 *Témoignages*, 22 mars 2001, p. 12.

La réponse à deux de ces demandes a été donnée à Québec, grâce à l'adoption par les chefs d'État de la *Déclaration de Québec*, un document politique qui reconnaît l'importance de ces problèmes et d'autres qui s'y rattachent, et à celle d'un *Plan d'action* détaillé, long de 50 pages, qui prévoit les mécanismes destinés à les régler. Quant à la troisième demande, elle appelle encore une réponse des gouvernements et des parlementaires et ne pourra être réglée que par une attention soutenue au cours des années à venir. Faisant fond sur le rapport sur la ZLEA rendu public par le Comité en 1999, le présent rapport constitue une déclaration provisoire sur ces questions.

Rattacher les problèmes

La *Déclaration de Québec* adoptée par les dirigeants lors du Sommet répond à la nécessité de reconnaître publiquement l'importance des nombreux problèmes soulevés au cours des audiences du Comité. La Déclaration insiste particulièrement sur la démocratie en tant que sine qua non de la coopération hémisphérique. Comme l'affirme le cinquième paragraphe :

> Nous reconnaissons que les valeurs et les pratiques de la démocratie sont fondamentales pour l'atteinte de tous nos objectifs. Le maintien et le renforcement de l'état de droit et du respect scrupuleux du système démocratique sont à la fois un objectif et un engagement commun, ainsi qu'une condition essentielle de notre présence à ce Sommet et aux Sommets futurs. Par conséquent, toute altération ou interruption inconstitutionnelle de l'ordre démocratique dans un État de l'hémisphère constitue un obstacle insurmontable à la participation du gouvernement de cet État au processus du Sommet des Amériques. Tenant dûment compte des mécanismes hémisphériques, régionaux et sous-régionaux actuels, nous nous entendons pour tenir des consultations dans l'éventualité d'une interruption du système démocratique d'un participant au processus du Sommet[4].

Dans le même temps, la Déclaration reconnaît la nécessité de protéger l'environnement et d'assurer un développement durable, de protéger les droits de la personne et les libertés fondamentales, de promouvoir des normes de travail de base et de garantir la poursuite de la prospérité, grâce au commerce et à une répartition équitable de ses retombées.

Certes, la Déclaration reconnaît l'importance de ces problèmes et la nécessité d'en tenir compte tout en stimulant le commerce, comme source de prospérité, mais une question importante reste sans réponse : comment réussir le passage entre l'engagement politique et la mise en pratique? En ce qui concerne la clause sur la démocratie, les dirigeants ont convenu de se consulter pour trouver une réponse appropriée dans les cas où il y aurait altération du système démocratique de l'un des pays de l'hémisphère. Quant à la question plus large de l'équilibre entre les engagements à l'égard de valeurs comme l'environnement et les droits de la personne, d'une part, et la stimulation du commerce, d'autre part, il reste à savoir si les États de l'hémisphère

---

4 *Déclaration de Québec*, cinquième paragraphe.

accepteront d'intégrer ce type d'engagement dans l'accord de la ZLEA proprement dit. Et même s'ils le font, on peut se demander comment une violation de ces engagements pourra être prise en compte dans la pratique.

Recommandation 1 :

Étant donné l'importance du problème que pose le caractère exécutoire des obligations relatives aux droits de la personne, aux normes du travail, à l'environnement et à la protection de la diversité culturelle, et étant donné qu'il n'existe pas d'entente sur la question de savoir s'il vaut mieux assurer le respect de ces obligations en les intégrant dans les accords commerciaux ou par d'autres moyens, le Comité recommande que le gouvernement du Canada s'interroge sur la meilleure façon de faire respecter ces obligations et qu'il présente ses conclusions au Comité avant avril 2002.

Agir

La reconnaissance, dans la Déclaration, de l'importance de ces problèmes représente un progrès réel, mais insuffisant en lui-même. Le renforcement des mécanismes de mise en œuvre a également fait l'objet d'une attention particulière, car, comme l'a déclaré au Comité à la suite du Sommet le représentant personnel du premier ministre Chrétien au Sommet des Amériques, M. Marc Lortie, le critère de la réussite sera la mesure dans laquelle le *Plan d'action* sera réalisé[5]. C'est d'abord aux gouvernements qu'il incombera de l'appliquer, mais l'Organisation des États américains, et quelques autres institutions multilatérales, joueront également un rôle à cet égard.

En matière de droits de la personne, le *Plan d'action* prévoit des initiatives précises conçues pour renforcer le système interaméricain de protection des droits de la personne. Certes, le Canada peut jouer un rôle important dans ce processus, mais il doit aussi faire en sorte que son action corresponde à ses idéaux. Comme l'a fait remarquer l'honorable Warren Allmand devant le Comité, le gouvernement du Canada affirme depuis longtemps que sept objections l'empêchent de ratifier la *Convention américaine relative aux droits de l'homme*. Selon lui, les événements récents ont ramené le nombre d'objections sérieuses à deux, et il semble probable que le Canada pourrait même les régler par le truchement d'un protocole d'entente et d'une réserve. L'honorable Warren Allmand a ajouté : « [...] en passant, ces réserves ne visent pas à miner le traité. La plupart des groupes qui militent pour les droits de la personne s'opposent à de telles réserves. Mais dans ce cas-ci, nous les appuyons parce qu'elles permettent de favoriser les droits de la personne généraux énoncés dans le traité[6] ».

---

5 *Témoignages*, 1er mai 2001.

6 *Témoignages*, 20 mars 2001, p. 10.

Recommandation 2 :

Étant donné l'importance du système interaméricain de défense des droits de la personne découlant de la *Convention américaine relative aux droits de l'homme*, le Comité recommande que le gouvernement du Canada étudie divers mécanismes, par exemple un protocole d'entente ou une réserve, susceptibles de lui permettre de ratifier la *Convention* dans un avenir proche.

Accroître la transparence et l'engagement

Outre les questions de fond touchant les liens à établir entre le commerce et d'autres secteurs dans le programme de coopération hémisphérique, le processus du Sommet a soulevé des problèmes importants en matière de communication, de transparence et d'engagement de la société civile. Pour ce qui est de la communication, la concentration presque totale de l'attention des médias sur la ZLEA, la non-disponibilité de la version provisoire du texte et l'éventualité de protestations au cours des semaines qui ont précédé Québec indiquent que, en dépit de ses efforts, le gouvernement du Canada a été incapable de situer dans l'esprit du public le rôle du Sommet dans le contexte plus large de l'intégration hémisphérique. Sans doute, beaucoup considéraient-ils la ZLEA comme l'élément le plus important du Sommet, mais de nombreux autres ignoraient manifestement l'ensemble du contexte. L'engagement relativement récent du Canada dans l'hémisphère explique peut-être en partie cette situation, mais, de toute façon, le gouvernement et le ministère des Affaires étrangères doivent faire plus d'efforts pour assurer la communication — et pour la promouvoir surtout —, sur Internet ou autrement.

Beaucoup des groupes qui ont témoigné devant le Comité ont réclamé la publication du document provisoire de la ZLEA. La décision des autres participants au Sommet d'accepter, au bout du compte, la recommandation du Canada et de publier le document a été bien accueillie, et le Comité estime que ce précédent doit être suivi chaque fois que ce sera possible. La non-disponibilité du texte avant le Sommet, la nécessité que les 34 États se mettent d'accord pour qu'il puisse être publié et, bien entendu, le délai dont le Secrétariat a besoin pour traduire le document dans toutes les langues utiles avant de le publier, sont devenus pour beaucoup le symbole d'un manque de transparence du processus.

Malheureusement, cette affaire a détourné l'attention et l'énergie qui auraient dû être consacrées aux discussions des questions de fond inscrites à l'ordre du jour du Sommet. L'événement a également terni un progrès réel accompli, grâce au leadership du Canada, dans l'augmentation de la transparence et de l'engagement entourant le Sommet. Citons notamment la décision du gouvernement du Canada de publier pour la première fois les mémoires écrits qu'il avait soumis aux groupes de négociation de la ZLEA. (Beaucoup ont réclamé la publication des positions que le gouvernement n'avait pas encore présentées, mais nous n'en sommes qu'au début du long processus de

négociation de la ZLEA, et les occasions ne manqueront pas de débattre ces positions et toutes les autres, dans l'avenir). Comme autres exemples de l'augmentation de la transparence et de l'engagement, mentionnons : plusieurs rencontres avec des représentants de la société civile et l'institutionnalisation de l'apport de la société civile dans le processus du Sommet, par le truchement de l'OEA; une contribution au financement du Sommet des peuples, tenu en parallèle; et l'organisation d'un échange unique et très réussi entre des représentants des gouvernements et de la société civile, au Sommet lui-même.

Enfin, tout en étant favorable à la diffusion des textes à l'avenir, le Comité se demande dans quelle mesure les versions provisoires des documents peuvent améliorer le débat de fond. Comme l'a soutenu le professeur Michael Hart, ancien négociateur commercial principal pour le Canada,

> Ce genre de texte est inutile pour une autre raison plus fondamentale : ils n'ont pas encore atteint l'étape des négociations. Le texte des discussions n'est donc pas un texte de négociation mais plutôt un aide-mémoire à partir duquel les fonctionnaires peuvent organiser leurs réflexions. À mon avis, il ne serait pas très utile de rendre un tel texte public car il susciterait de la confusion. Toutes sortes de rumeurs seraient lancées, et limiter ces rumeurs nécessiterait énormément de travail[7].

Quoi qu'il en soit, accroître la transparence constitue un objectif important en soi, et la confusion qui pourrait en résulter demanderait simplement une communication et un débat de meilleure qualité entre les gouvernements et la société civile.

Recommandation 3 :

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada continue d'accroître la transparence et la coopération avec la société civile en :

- **publiant les documents écrits qu'il soumet aux négociations commerciales chaque fois que la chose est possible et en plaidant pour que ses partenaires en fassent autant;**
- **réclamant, chaque fois que la chose est possible, la publication des versions provisoires des textes de négociation;**
- **continuant d'appuyer les expressions de l'action de la société civile comme le Sommet des peuples;**
- **encourageant les futurs pays hôtes des Sommets des Amériques à respecter les pratiques de transparence et d'engagement dont le Canada a donné l'exemple à Québec, y compris la consultation du Sommet des organisations non-gouvernementales (ONG).**

---

7 *Témoignages*, 27 mars 2001, p. 9.

Un rôle parlementaire

Le rapport publié par le Comité en octobre 1999, *La Zone de libre-échange des Amériques : pour un accord qui sert les intérêts des Canadiens*, constituait déjà un apport parlementaire à l'élaboration de la position du gouvernement canadien sur la ZLEA. Au cours des semaines qui ont précédé le Sommet, d'autres audiences du Comité ont permis d'augmenter l'information de diverses provenances mise à la disposition des Canadiens au sujet du Sommet, de situer le Sommet dans le contexte plus large de la coopération hémisphérique et de mettre en relief les problèmes auxquels le gouvernement du Canada et ses partenaires devront s'attaquer dans la suite du processus. Le Comité permanent des affaires étrangères et commerce international a encouragé la transparence et la limpidité en offrant un forum où des ministres et des hauts fonctionnaires, des parlementaires de tous les partis et des membres de la société civile ont pu engager un débat de fond, en public et ouvertement.

De plus, la réussite de la table ronde qui a eu lieu lors du Sommet entre la société civile et les gouvernements est en grande partie attribuable au fait que les délibérations ont fait écho, tant dans leur substance que dans leur processus, à celles que le Comité a tenues sur ces questions. La discussion concernant la meilleure manière d'accroître l'apport des citoyens dans ce genre de processus se poursuivra. Étant donné qu'ils sont élus et qu'ils doivent rendre des comptes à la société, les membres du Comité sont fermement convaincus que les parlementaires peuvent jouer un rôle essentiel dans le rapprochement entre les citoyens et les gouvernements, que ce soit par l'entremise de comités permanents comme celui-ci ou, de plus en plus, par des structures interparlementaires comme le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA), fondé à Ottawa en mars 2001, comme suite à une résolution de l'Organisation des États américains.

Au total, le Sommet de Québec a permis des avancées précises dans le processus de l'intégration hémisphérique, même si de nombreux problèmes importants restent à débattre et à régler dans l'avenir. C'est pourquoi le Comité tiendra des réunions régulières avec les ministres du gouvernement et une série d'autres personnes et de groupes sur l'avancement des négociations de la ZLEA et sur les questions qui s'y rattachent, jusqu'à la tenue du quatrième Sommet des Amériques et jusqu'à la date cible de mise en marche de la Zone de libre-échange des Amériques. Cette méthode permettra de mettre à la disposition des Canadiens des renseignements sur ces questions et d'encourager le dialogue et l'engagement entre le gouvernement, les parlementaires et la société civile.

Recommandation 4 :

Le Comité recommande que, pour que les Canadiens soient en mesure de suivre le débat qui se poursuivra sur l'intégration des Amériques, le ministre des Affaires étrangères et le ministre du Commerce international comparaissent devant le Comité une fois par année au moins, pour

débattre de l'avancement du programme de coopération hémisphérique, et notamment de la ZLEA.

Recommandation 5 :

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada appuie activement le rôle joué par le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA), comme le précise le *Plan d'action*, et qu'il prenne toutes les mesures nécessaires pour faire en sorte que la consultation et l'engagement parlementaires dans ces dossiers soient approfondis.

RECOMMANDATIONS

Recommandation 1 :

Étant donné l'importance du problème que pose le caractère exécutoire des obligations relatives aux droits de la personne, aux normes du travail, à l'environnement et à la protection de la diversité culturelle, et étant donné qu'il n'existe pas d'entente sur la question de savoir s'il vaut mieux assurer le respect de ces obligations en les intégrant dans les accords commerciaux ou par d'autres moyens, le Comité recommande que le gouvernement du Canada s'interroge sur la meilleure façon de faire respecter ces obligations et qu'il présente ses conclusions au Comité avant avril 2002.

Recommandation 2 :

Étant donné l'importance du système interaméricain de défense des droits de la personne découlant de la *Convention américaine relative aux droits de l'homme*, le Comité recommande que le gouvernement du Canada étudie divers mécanismes, par exemple un protocole d'entente ou une réserve, susceptibles de lui permettre de ratifier la *Convention* dans un avenir proche.

Recommandation 3 :

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada continue d'accroître la transparence et la coopération avec la société civile en :

- **publiant les documents écrits qu'il soumet aux négociations commerciales chaque fois que la chose est possible et en plaidant pour que ses partenaires en fassent autant;**
- **réclamant, chaque fois que la chose est possible, la publication des versions provisoires des textes de négociation;**
- **continuant d'appuyer les expressions de l'action de la société civile comme le Sommet des peuples;**
- **encourageant les futurs pays hôtes des Sommets des Amériques à respecter les pratiques de transparence et d'engagement dont le Canada a donné l'exemple à Québec, y compris la consultation du Sommet des organisations non-gouvernementales (ONG).**

Recommandation 4 :

Le Comité recommande que, pour que les Canadiens soient en mesure de suivre le débat qui se poursuivra sur l'intégration des Amériques, le ministre des Affaires étrangères et le ministre du Commerce international comparaissent devant le Comité une fois par année au moins, pour débattre de l'avancement du programme de coopération hémisphérique, et notamment de la ZLEA.

Recommandation 5 :

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada appuie activement le rôle joué par le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA), comme le précise le *Plan d'action*, et qu'il prenne toutes les mesures nécessaires pour faire en sorte que la consultation et l'engagement parlementaires dans ces dossiers soient approfondis.

ANNEXE A
LISTE DES TÉMOINS

Associations et particuliers	Date	Réunion
Manufacturiers et exportateurs du Canada	2001/03/22	5
Jason Myers, économiste en chef		
Conseil des Canadiens		
Peter Julian, directeur exécutif		
Symposium hémisphérique sur le commerce et l'environnement		
Pierre Marc Johnson, directeur		
« Transparency International Canada »		
P.K. Pal, directeur		
Association canadienne des producteurs pétroliers	2001/03/27	6
David MacInnis, vice-président		
« Carleton University »		
Michael Hart, « Norman Paterson School of International Affairs »		
« FOCAL »		
Donald MacKay, aviseur spécial		
Nobina Robinson, directeur exécutif		
Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC)		
Dorval Brunelle, professeur de sociologie, Université du Québec à Montréal, membre du Groupe de recherche sur l'intégration continentale de l'UQAM		
« Canadian Agri-Food Trade Alliance »	2001/03/27	7
Liam McCreery, président		
Club Sierra du Canada		
Elizabeth May, directrice générale		

Associations and Individuals	Date	Meeting
« Common Frontiers »	2001/03/27	7
John Dillon, coordonnateur de recherche, Coalition oecuménique pour la justice économique		
John Foster, recherchiste principal, Société civile à l'Institut Nord-Sud		
Fédération canadiennes des étudiant(e)s		
Jen Anthony, vice-présidente nationale		
La Chambre de commerce du Canada		
Robert Keyes, premier vice-président, International		
« Malting Industry Association of Canada »		
Phil de Kemp, président		
Congrès du travail du Canada	2001/03/29	8
Pierre Laliberté, économiste principal		
Hassan Yussuff, vice-président exécutif		
COPA		
Oswaldo Molestina Zavala, vice-président de COPA et député du Parlement de l'Équateur		
Faculté latino-américaine de sciences sociales (FLACSO) Argentine		
Diana Tussie, directrice de Programme de recherche sur les institutions économiques internationales et le Réseau commercial latino-américain à Buenos Aires et chercheure principale au Département des relations internationales		
Institut C.D. Howe		
Alan Alexandroff, spécialiste en résidence		
l'Institut Nord-Sud		
Ann Weston, vice-présidente		
Université de Toronto		
John Kirton		

Associations and Individuals	Date	Meeting
Centre canadien de politiques alternatives	2001/04/03	9
Bruce Campbell, directeur exécutif		
Coalition pour la diversité culturelle		
Robert Pilon, vice-président exécutif		
Conseil canadien pour la coopération internationale		
Gerry Barr, président et directeur général		
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international	2001/04/03	10
Sylvie Bédard, Sommet: Liaison société civile, Parlement, événements parallèles, Direction des Affaires interaméricaines		
Michael Brock, directeur, Affaires interaméricaines		
Marc Lortie, coordonnateur principal, relations fédérales-provinciales, représentant personnel du Premier Ministre pour le Sommet des Amériques		
Assemblée nationale du Québec	2001/04/05	11
Roger Bertrand, député de Portneuf et président de la Commission des institutions		
Association canadienne du droit de l'environnement		
Ken Traynor, directeur		
Compagnie pharmaceutique Eli Lilly		
Terry McCool, vice-président		
Institut international pour le développement durable		
Aaron Cosbey, associé et conseiller principal		
Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada		
Murray Elston, président		

Associations and Individuals	Date	Meeting
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international	2001/05/01	14
Claude Carrière, directeur général, Direction générale de la politique commerciale I, négociateur en chef, Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA)		
Marc Lortie, coordonnateur principal pour les relations fédérales-provinciales, représentant personnel du Premier Ministre pour le Sommet des Amériques		

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité prie le gouvernement de déposer une réponse globale à ce rapport.

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents (*réunions n^{os} 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 14, 26*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Bill Graham, député
Président

OPINION DISSIDENTE DE L'OPPOSITION OFFICIELLE CONCERNANT LE SOMMET DE QUÉBEC ET LA ZLEA

L'Alliance canadienne et son prédécesseur, le Parti réformiste, a pris position depuis un certain nombre d'années en faveur de l'idée de soumettre les traités et les accords de libre-échange importants, comme la ZLEA, à la Chambre des communes pour qu'elle les ratifie.

Les parlementaires sont élus par la population pour jouer le rôle de chien de garde à l'égard des grandes décisions stratégiques. Le fait d'omettre de se pencher sur les grands enjeux et leurs répercussions et d'en débattre au Parlement compromet la capacité du député à jouer ce rôle. Il est en effet impossible aux élus de bien représenter leurs électeurs si les grands enjeux qui les touchent de très près, comme les accords de libre-échange et les autres traités internationaux comme celui concernant la Cour pénale internationale et d'autres, ne sont pas débattus à la Chambre des communes.

Il est essentiel que l'information pertinente soit rendue publique et librement débattue au Parlement. Le public n'y trouvera pas son compte si on lui refuse le droit de profiter d'un débat de fond. La Chambre des communes est censée être le foyer de la démocratie et de la liberté de parole au Canada, mais jusqu'ici on s'est montré réticent à y aborder les grandes questions comme les traités. C'est regrettable. En fait, c'est un affront à la liberté de parole et à la démocratie. Cela trahit une attitude typique du gouvernement et ne laisse aucune place à une éventuelle participation ou intervention de la part des parlementaires. On en vient aussi à croire que le gouvernement fait des pieds et des mains pour délibérément faire fi de l'avis de la population.

Passant outre à l'intérêt des Canadiens, le gouvernement ne tient aucun compte de la Chambre des communes lorsqu'il est temps de discuter de traités et d'accords internationaux. Par conséquent, la population n'obtient pas l'information dont elle a besoin, les députés ne peuvent pas faire leur travail convenablement et, au bout du compte, le gouvernement conclut des accords qui, très souvent, ne reflètent pas les valeurs et les désirs des Canadiens

Le fait de laisser à un comité du Cabinet chargé des priorités et de la planification, autrement dit à un petit groupe ministériel, le soin de décider de grandes questions comme les accords de libre-échange, ne contribue pas à la démocratie. En fait, il est antidémocratique que les questions qui influent profondément sur la vie des gens ne soient pas débattues à une tribune où leurs représentants élus sont justement censés débattre de ces sujets.

Il est injustifiable de soutenir que la Chambre des communes ne doit pas s'engager dans ce genre de débats sérieux. La Chambre doit au contraire être l'endroit privilégié pour discuter des traités. Dans une certaine mesure, cela mettrait probablement un terme aux tactiques actuellement utilisées par les représentants d'ONG non élus et sans obligation de rendre des comptes pour contourner la démocratie et gagner le gouvernement à leur cause. Par ailleurs, l'absence de véritable débat contribue vraisemblablement à hausser le degré de frustration régulièrement observé chez les protestataires chaque fois qu'un important sommet a lieu.

OPINION DISSIDENTE DU BLOC QUÉBÉCOIS

TANT SUR LE PLAN DE LA TRANSPARENCE QUE DE L'ÉQUILIBRE ET DE L'ENGAGEMENT, IL RESTE BEAUCOUP À FAIRE

Au Bloc Québécois, nous nous réjouissons que le Comité ait accepté notre demande à l'effet de tenir des audiences publiques à l'approche du Sommet de Québec. L'exercice nous a permis de mieux cerner les espoirs comme les craintes de la population, des gens d'affaire et des groupes de la société civile.

L'intégration des Amériques passe par beaucoup plus qu'un exercice purement commercial et nous interpelle en tant que citoyens des Amériques. Aussi, nous avons apprécié la possibilité d'entendre des témoins de l'hémisphère Sud, qui ont ainsi pu nous sensibiliser à leurs craintes et leurs attentes face à l'intégration des Amériques.

Mais les consultations publiques doivent servir de balise aux acteurs politiques et non pas de paravent pour masquer l'absence d'un dialogue réel et constructif. Des consultations qui restent lettre morte ne peuvent qu'alimenter le cynisme et la méfiance ambiants. Aussi, il importe que le Comité prenne acte de ce qu'on lui a dit et le reflète fidèlement dans son rapport. Malheureusement, à notre avis, le présent rapport ne le fait pas. D'où notre opinion dissidente.

La transparence et la participation publique sont des nécessités absolues dans le processus démocratique.

Mis à part deux témoins experts, tous ont déploré de n'avoir pas accès aux textes qui servaient de base de négociation aux chefs d'État réunis à Québec. Contrairement à ce qui est écrit dans le rapport, ceux qui les réclament n'occultent pas les enjeux de fond; ils se trouvent au cœur du débat sur l'intégration des Amériques. Pourtant, deux mois après le Sommet, les textes ne sont toujours pas disponibles et nous le déplorons vivement.

N'oublions pas que deux sommets se tenaient simultanément à Québec : le Sommet des chefs d'État et le Sommet des peuples, qui regroupait des milliers de représentants de la société civile des trois Amériques, des peuples autochtones, des parlementaires.

Les participants au Sommet des peuples auraient pu apporter une contribution beaucoup plus substantielle au processus du Sommet des Amériques s'ils avaient su ce qui se négociait vraiment à Québec derrière les portes closes du Centre des congrès.

La disproportion entre l'accès dont ont joui les gens d'affaires représentant l'American Business Forum et les représentants du Sommet des peuples, ajoutée au système de commandites établi par le gouvernement fédéral au Sommet de Québec, ont alimenté les perceptions négatives.

En avril dernier, le Bloc Québécois a fait adopter unanimement une motion visant à favoriser la transparence du processus de négociation en intégrant les parlementaires et la société civile. Cette motion se lit comme suit :

> « Que le gouvernement mette en place un processus transparent et continu, par lequel le Parlement sera informé des négociations dans le cadre de l'établissement d'une Zone de libre-échange des Amériques afin que les parlementaires puissent en débattre et que la société civile soit consultée avant son adoption par le Parlement ». Jusqu'à ce jour, le gouvernement fédéral n'a pas mis en place ce processus.

Il importe de passer de l'Amérique des entreprises à l'Amérique des citoyennes et citoyens

Le Bloc Québécois est libre-échangiste. Le Québec, et même le Canada, représentent des marchés relativement petits et nos entrepreneurs ont besoin d'avoir accès au monde. C'est particulièrement vrai dans les domaines de pointe où les entreprises ne pourraient jamais amortir des coûts de recherche élevés en ne comptant que sur le marché intérieur.

Le libre-échange ne règle cependant pas tout, bien au contraire. Les inégalités entre les pays se sont accrues ces dernières années et, au sein même des pays, les inégalités relatives ont augmenté entre les riches et les pauvres. L'absence, dans plusieurs pays, de lois relatives à la protection de l'environnement ou des droits des citoyens et des travailleurs peut entraîner une délocalisation à rabais des entreprises.

Pour que tous puissent profiter des avantages du libre-échange, il importe de faire progresser simultanément, en y accordant une égale importance, les aspects commerciaux, environnementaux, humains, démocratiques et de développement. Ces cinq aspects ne s'opposent pas. Ils constituent les cinq piliers sur lesquels devra s'appuyer l'intégration et le développement des Amériques. Si on en privilégie un aux autres, l'édifice s'en trouvera menacé. Le Bloc Québécois, qui appuie fortement l'idée de créer un fonds structurel pour favoriser le développement de l'hémisphère Sud, regrette que le gouvernement n'ait pas retenu ce projet et que le Comité n'en fasse pas état. L'équilibre, dont le rapport du Comité parle, est impossible à atteindre sans soutien au développement.

Le Bloc Québécois est d'avis qu'un éventuel accord de libre-échange des Amériques devrait faire référence au respect des droits fondamentaux de la personne, du travail et de la protection de l'environnement pour que tous les pays puissent bénéficier des avantages économiques de la ZLEA.

Quand les droits des investisseurs s'exercent au détriment des droits des citoyens

Nous avons sept ans d'expérience dans l'application de l'ALENA, expérience que nous devons mettre à profit pour éviter d'en étendre les faiblesses à l'ensemble des Amériques. En effet, si l'accord nous a été dans l'ensemble plutôt bénéfique, il comporte des lacunes.

Son chapitre 11, qui accorde aux entreprises le droit de poursuivre directement un gouvernement étranger si elles estiment qu'une mesure législative l'empêche de faire des affaires et qu'elle s'apparente ainsi à une expropriation, est problématique. Presque tous les témoins en Comité l'ont décrié.

Rappelons-nous que l'ALENA avait été présenté, lors de son adoption, comme l'accord de libre-échange le plus vert à avoir jamais été négocié, notamment grâce aux réserves environnementales qu'il contenait et à l'accord parallèle sur la coopération environnementale qui y avait été joint. Des témoins, notamment un ancien premier ministre du Québec, nous ont cependant démontré que l'inclusion du chapitre 11, à lui-seul, a réussi à réduire ces avancées à néant. Presque tous s'entendaient sur ce constat. Pourtant, le gouvernement n'en a pas pris acte et le rapport du Comité est muet sur la question.

Quelle sera la portée réelle de la « clause démocratique » adoptée à Québec si l'intégration des Amériques n'est pas, elle aussi, démocratique? Si des entreprises étrangères peuvent faire invalider des lois, si le mécanisme de règlement des différent demeure secret, s'il ne permet pas à toutes les parties intéressées d'y faire valoir leur point de vue? C'est pourquoi le Bloc Québécois exhorte le gouvernement de faire connaître une position sur la protection des investissements qui va dans ce sens.

Les parlementaires ne doivent pas se contenter de jouer le rôle de figurants

Les parlementaires canadiens sont actuellement des figurants dans le processus de négociation de la ZLEA, quand ils n'ont pas, ce qui est pire, un rôle de faire-valoir.

L'intégration des Amériques aura un impact direct sur la population que nous représentons. Il importe que nous soyons partie prenante de ce projet pour être en mesure de défendre ses intérêts. Le seul pouvoir décisionnel qu'aura le Parlement

consistera à adopter la loi de mise en œuvre de la ZLEA, ce qui consiste à amender les lois canadiennes pour les rendre conformes à un accord qui aura été signé et ratifié par le gouvernement et sans participation citoyenne.

Le député Roger Bertrand, qui est intervenu au Comité au nom de l'Assemblée Nationale du Québec, a fait part des conclusions du rapport de la Commission des institutions et qui allaient en ce sens. M. Oswaldo Molestina, député équatorien et vice-président de la Conférence parlementaire des Amériques (COPA), a exprimé la même opinion au nom des parlementaires des Amériques.

Malheureusement, le rapport du Comité n'en fait pas état. Le Bloc Québécois estime que le Parlement fédéral devrait réviser ses pratiques et s'inspirer de l'Assemblée Nationale du Québec qui, elle, se prononcera sur le projet de ZLEA avant que le gouvernement du Québec n'y soit lié. Le Bloc Québécois a présenté une motion et un amendement à une motion pour que le Parlement débatte et vote sur toute entente finale concernant la ZLEA avant sa ratification par le gouvernement. À chaque fois, la majorité gouvernementale a rejeté ces propositions pourtant appuyées par tous les partis d'opposition.

En l'absence du Québec, qui défendra le modèle québécois?

Le gouvernement n'a pas clairement indiqué ce qu'il défendrait comme position sur les services. Tout au plus a-t-il indiqué qu'il entendait que les services publics contrôlés par le gouvernement seraient exclus du libre-échange. Au Québec, cependant, une partie des services publics n'est pas dispensée directement par le gouvernement mais par des organismes sans but lucratif subventionnés par l'État. Ce secteur de l'économie sociale est en pleine croissance et fait partie de ce que nous appelons le modèle québécois.

Or, les provinces sont absentes des négociations et sont donc incapables d'y défendre les intérêts de la population. Le Bloc Québécois soutient que les élus du gouvernement du Québec doivent avoir accès aux forums internationaux qui discutent des champs de compétence exclusifs du Québec.

La nécessité de la souveraineté

À l'heure où les États souverains prennent leur place autour de la table mondiale pour négocier les nouvelles règles du jeu, le Québec doit dès à présent s'affirmer. Il doit affirmer les valeurs qui ont façonné son visage unique, affirmer son identité propre de seul État francophone en Amérique.

En devenant un pays souverain, le Québec pourra, comme 6e puissance économique en Amérique, s'imposer aux tables internationales de négociation, pourra faire valoir ses points de vue sans passer par le filtre du gouvernement fédéral en alliance avec d'autres pays et pourra prendre des décisions en fonction de ses intérêts. Dans ce contexte de mondialisation, la souveraineté est donc la seule solution qui permettra au Québec de se développer pleinement.

PROCÈS-VERBAL

Le jeudi 31 mai 2001
(Séance n° 26)

Le Comité permanent des affaires étrangères et commerce international se réunit aujourd'hui *à huis clos*, à 9 h 12, dans la salle 307 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Bill Graham (*président*).

Membres du Comité présents : Jean Augustine, Bill Casey, Rick Casson, Bill Graham, John Harvard, Stan Keyes, Francine Lalonde, Diane Marleau, Pat O'Brien, Pierre Paquette, Bernard Patry.

Membres substituts présents : Mac Harb pour Denis Paradis; John Finlay pour Colleen Beaumier; Yves Rocheleau pour Pierre Paquette; Gurmant Grewal pour Monte Solberg; Judy Sgro pour Jean Augustine; Raymond Bonin pour John Harvard; Walt Lastewka pour Bernard Patry.

Aussi présents : *De la Bibliothèque du Parlement* : James Lee; John M. Wright; Peter Berg, Blayne Haggart.

Considération des rapports de Comité.

Le Comité entreprend l'étude de l'ébauche du rapport sur le Sommet du Québec et la Zone de libre échange des Amériques.

Il est convenu — Que l'ébauche du rapport soit adoptée avec dissidence en tant que Quatrième rapport du Comité à la Chambre des communes et que ordre soit donné au président de présenter ce rapport à la Chambre.

Il est convenu — Que le président soit autorisé à apporter à la forme du rapport les changements jugés nécessaires, sans en altérer le fond.

Il est convenu — Que, conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité prie le gouvernement de déposer dans les 150 jours une réponse globale à ce rapport.

Le Comité entreprend l'étude de l'ébauche du rapport des Relations économiques du Canada avec l'Europe.

Il est convenu — Que l'ébauche du rapport soit adoptée, dans sa forme modifiée, en tant que Cinquième rapport du Comité à la Chambre des communes et que ordre soit donné au président de présenter ce rapport à la Chambre.

Il est convenu — Que le président soit autorisé à apporter à la forme du rapport les changements jugés nécessaires, sans en altérer le fond.

Il est convenu — Que, conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité prie le gouvernement de déposer dans les 150 jours une réponse globale à ce rapport.

Le Comité entreprend l'étude de l'ébauche du rapport sur les objectifs en matière de politique étrangère dans le Caucase et en Asie centrale.

À 11 h 40, la séance est suspendue.

À 12 h 05, la séance reprend.

Le Comité reprend l'étude de l'ébauche du rapport sur les objectifs en matière de politique étrangère sur le Caucase du sud et l'Asie centrale.

Il est convenu — Que, conformément à l'article 108(1)a) du Règlement, les témoignages entendus par le Comité pendant la dernière session de la précédente législature relativement aux intérêts de la politique étrangère du Canada dans le Sud du Caucase et en Asie centrale, soient réputés avoir été fournis pendant la présente session.

Il est convenu — Que l'ébauche du rapport, dans sa forme modifiée, soit adoptée en tant que Sixième rapport du Comité à la Chambre des communes et que ordre soit donné au président de présenter ce rapport à la Chambre.

Il est convenu — Que le président soit autorisé à apporter à la forme du rapport les changements jugés nécessaires, sans en altérer le fond.

Il est convenu — Que, conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité prie le gouvernement de déposer dans les 150 jours une réponse globale à ce rapport.

À 12 h 10, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

La greffière du Comité

Marie Danielle Vachon